

SOCCER COLLÉGIAL DIVISION 2

SYNTHÈSE DES RÈGLES IMPORTANTES

*****À faire lire aux officiels avant chaque partie*****

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

1.1 Alignement

Chaque équipe pourra inscrire et présenter un maximum de **dix-huit (18) joueurs** par match.

1.2 Changements de joueurs

Les changements de joueurs sont illimités sur tout arrêt de jeu avec l'approbation de l'arbitre.

1.3 Vérification des alignements

L'arbitre doit vérifier, à la demie, l'alignement des équipes et rayer les noms des joueurs absents. Aucun joueur en retard ne sera accepté après cette vérification de l'arbitre.

1.4 Nombre de joueurs minimum

Un match peut débuter si une équipe présente au moins huit (8) joueurs.

2.2.1 Match arrêté

Pour être valide, un match officiel doit durer au moins soixante-quinze pour cent (75 %) du temps réglementaire. S'il y a prolongation, elle aussi doit durer au moins soixante-quinze pour cent (75 %) du temps prévu par les règlements. Cette mesure est applicable seulement dans les cas de force majeure, comme une inondation, des orages, une panne d'électricité.

5.1 Le personnel

Pas plus de trois (3) personnes peuvent accompagner l'équipe au banc des joueurs. Le personnel médical est exclu de ces trois (3) personnes. (06-23)

RÈGLEMENTS DE LIGUE

4.1 Terrain

L'équipe receveuse doit s'assurer que le terrain respecte les exigences de la FIFA c.-à-d. lignage et indicateurs de coin.

7. Politique de premiers soins

À chaque rencontre, il doit y avoir un (1) thérapeute du sport ou physiothérapeute qualifié présent et prêt à intervenir trente (30) minutes avant le début de la rencontre.

Si un collègue est dans l'impossibilité d'offrir ce minimum, il devra en aviser les autres collègues avant le début de la saison.

RÈGLEMENTS DU SECTEUR COLLÉGIAL

20. Devoirs du collègue hôte

- Identifier un responsable autre que l'entraîneur de son équipe qui participe;
- Être responsable de la protection des officiels ainsi que du contrôle de la foule;
- Inscrire le résultat de la partie dans le système « S1 » le jour même de la rencontre;
- Numériser la feuille de match dans le système « S1 » avant 12h00 (midi) le jour ouvrable suivant la partie.

****À noter que s'il y a divergence entre le règlement officiel et la présente synthèse, le règlement officiel prédomine.***